

# VALS DE SAINTONGE



CHARTRE GRAPHIQUE

Cette charte graphique détaille l'ensemble des règles et des principes d'utilisation du bloc-marque VALS DE SAINTONGE. Ce bloc-marque doit être décliné dans le même univers que celui de la marque ombrelle Infiniment Charentes. Cet univers de communication est appliqué et identifie toutes les actions et supports de la destination Vals de Saintonge auprès du grand public.

---

# SOMMAIRE

## PARTIE 1

### L'IDENTITÉ DE LA MARQUE

p.4	Le bloc-marque
p.5	Les codes chromatique et typographique
p.6	Les déclinaisons
p.7	Les interdits
p.8	Les règles d'utilisation

## PARTIE 2

### PRINCIPES DE CONSTRUCTION

p.10	Les applications print
p.11	Les applications web

**PARTIE 1**

# **L'IDENTITÉ DE LA MARQUE**

## LE BLOC-MARQUE

# VALS DE SAINTONGE



**Typographies et couleurs identiques**  
au bloc-marque Infiniment Charentes.

# LE CODE CHROMATIQUE

## COULEURS PRINCIPALES

Couleurs du bloc marque, camaïeu de bleu reflétant les différents univers de la destination. Teintes qui doivent toujours être majoritairement et prioritairement utilisées.



C/100 M/12 J/16 N/10  
R/0 V/127 B/169  
#007fa9  
PANTONE 7704 C



C/81 M/51 J/40 N/17  
R/58 V/98 B/117  
#396376  
PANTONE 7699 C

# LE CODE TYPOGRAPHIQUE

L'utilisation de cet univers typographique est essentiel à la cohérence graphique de tous les supports de communication.

## LES POLICES DU BLOC-MARQUE

VALS DE  
SAINTONGE

DIN / BOLD

**Aa**

A B C D E F G H I  
J K L M N O P Q  
R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m  
n o p q r s t u v w x y z

QUENDA / MEDIUM\* \*Police réservée au bloc-marque.

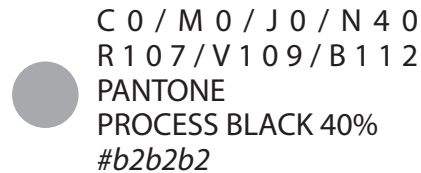
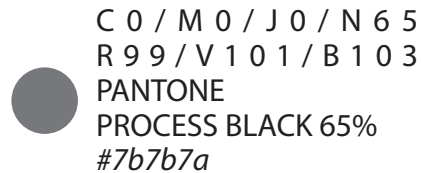
**Aa**

A B C D E F G H I  
J K L M N O P Q  
R S T U V W X Y Z  
a b c d e f g h i j k l m  
n o p q r s t u v w x y z

# LES DÉCLINAISONS

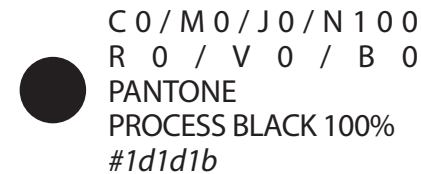
## VERSION NIVEAUX DE GRIS

Pour les documents créés ou imprimés en niveaux de gris.



## VERSION MONOCHROMIE NOIR

Pour les documents créés ou imprimés en une seule couleur.

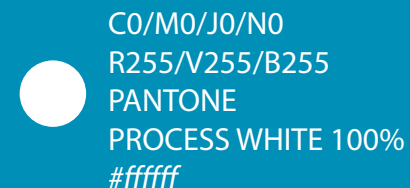


VALS DE  
SAINTONGE

VALS DE  
SAINTONGE

## VERSION MONOCHROMIE BLANC

Sur fond uni foncé, en monochromie ou photo uniforme, le bloc-marque peut être utilisé en blanc.



VALS DE  
SAINTONGE

# LES INTERDITS

Afin de respecter l'identité visuelle du bloc-marque **Vals de Saintonge**, il ne peut être déformé d'aucune manière. Il est impératif de respecter les règles d'application du bloc-marque et de proscrire les altérations de couleurs et de formes du symbole et de la typographie.



Déformer le bloc-marque



Changer les couleurs



Inverser les couleurs



Changer la typographie



Pivoter le bloc-marque



En couleur sur fond photo foncé

# LES RÈGLES D'UTILISATION

## Placement du bloc-marque seul :

Le bloc-marque doit être placé à minima à 1 cm des bords.

Il doit être placé sur le tiers haut du document centré ou à gauche.

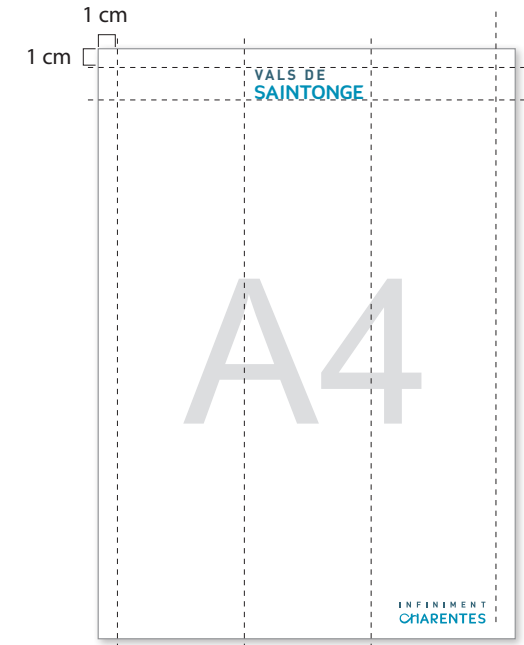
La taille du bloc-marque est au minimum égale à un tiers de la largeur du document ; celle-ci pourra varier suivant le type de document.

### À noter :

Dans le cas où la marque Vals de Saintonge cohabite avec la marque ombrelle, cette dernière doit être placée en bas à droite ou au centre du document.

### Taille minimale :

Pour qu'il reste lisible, le bloc-marque ne peut pas être utilisé en dessous de sa taille minimale, soit 6 mm par 25 mm.



## LA ZONE DE PROTECTION

La zone de protection autour du bloc-marque est destinée à protéger sa visibilité et sa lisibilité.

Cette zone est égale à la hauteur de la lettre « V » du bloc-marque **Vals de Saintonge**. Aucun élément graphique (logo, titre, objet, écriture, etc.) ne doit apparaître dans cette zone.





**PARTIE 2**

**PRINCIPES DE  
CONSTRUCTION**

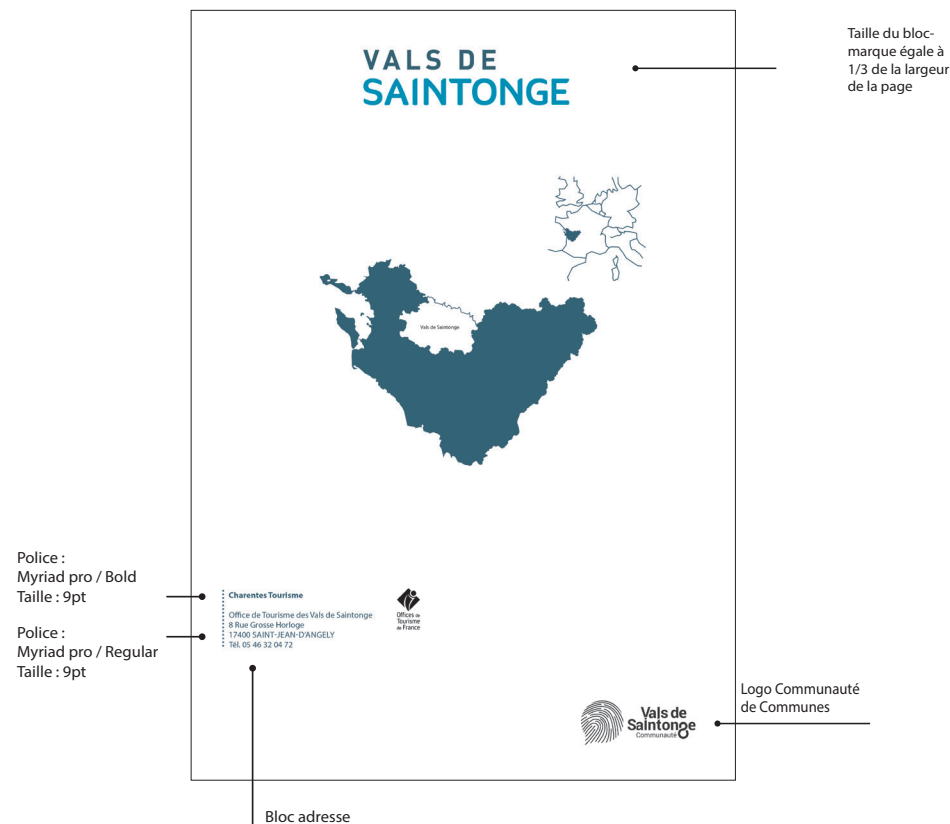
# LES APPLICATIONS PRINT

## COUVERTURE



## 4ÈME DE COUVERTURE

### Version 1



### Version 2 avec blocs adresses des bureaux d'accueil du territoire



# LES APPLICATIONS WEB

EXEMPLE NEWSLETTER

## VALS DE SAINTONGE

 VOTRE SÉJOUR

Se ressourcer en Vals de Saintonge



Offrez-vous une escapade hivernale

J'Y VAIS

 BONS PLANS

INFINIMENT CHARENTES

 Vals de Saintonge

**CHARENTES**  
**T O U R I S M E**  
**Mission Vals de Saintonge**

